

## QUESTIONS À

JEAN CARRÉ, président de la fondation Eiffage

### « Accompagner des projets à vocation sociale »

#### **■ Eiffage a créé en 2008 sa fondation d'entreprise. Quelle est sa vocation ?**

La fondation Eiffage « Construire ensemble un monde partagé » a pour vocation d'accompagner financièrement des projets à vocation sociale, apportés par des salariés ou retraités du groupe, qui favorisent l'insertion et/ou la préservation de l'environnement. Depuis sa création, la fondation a déjà soutenu une quarantaine de projets dans les domaines de l'insertion sociale ou professionnelle, du logement, de la formation... Chaque apporteur

de projet devient un « parrain relais » et s'engage en signant une convention tripartite avec la fondation et l'association bénéficiaire.

#### **■ Comment sélectionnez-vous les projets qui arrivent à la fondation ?**

Un comité de sélection, comprenant des personnalités internes au groupe comme externes, se réunit quatre fois par an pour examiner les projets. De plus, nous allons auditer *in situ* les associations qui nous sollicitent. La fondation est dotée d'un budget de 300 000 euros par an. Elle alloue des aides financières allant jusqu'à 15 000 euros. Au-delà de cette somme, le conseil d'administration prend la décision. En 2009, trois projets phares – la restauration des colonnes de Buren, la célébration des 120 ans de la Tour Eiffel et la rénovation d'une aile du Palais Garnier – ont été soutenus par la fondation.

#### **■ Vous venez de passer une convention de partenariat dans le domaine du logement social. Pour quel projet ?**

Nous avons signé une convention avec Solidarités nouvelles pour le logement (SNL) pour la construction et la rénovation de 13 logements BBC à Sainte-Geneviève-des-Bois et à Palaiseau. La fondation Eiffage s'est engagée à apporter 145 000 euros pour ce projet.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUELLE N'HAUX ■

